



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

Date de convocation : 26/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de Conseillers votants : 23
Date d'affichage : 16/04/2024

VOTE : Voix Pour : 23 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-quatre le 10 avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, M. Christophe ROBIEUX, M. Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Raymond FREBET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, Mme Virginie BRUNEAU.

Absents Excusés : Mme Pamela LAMBERT, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, M. Nicolas BUSNOT.

Ont donné pouvoir : Mme Pamela LAMBERT à M. Mostefa MAACHI ; M. Florian MENAGER à Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Subvention façades/toitures – M. CHAILLOU Gillian

➡ **Rapporteur : Mostefa MAACHI, Maire**

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 14 du Conseil municipal de la ville de Sées en date du 10 octobre 2016.

VU la délibération n° 003/2020 du Conseil municipal en date du 29 janvier 2020 prorogeant jusqu'au 31/12/2020 l'opération collective de restauration du bâti ancien situé dans le périmètre des monuments historiques.

VU la délibération n° 105/2020 du 25 novembre 2020 portant renouvellement de la politique d'aide pour les ravalements de façades et les réfections de toitures.

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le 02/10/2023

Considérant que le montant de l'aide est égal à 11 % des travaux TTC, plafonné à 1 100 €

Considérant que la demande faite le 30/01/2024 par M. CHAILLOU Gillian, domicilié 5 Rue d'Argentré - 61500 Sées, entre dans le cadre de la délibération n° 105/2020 visée ci-dessus ;

Détail de la demande :

Lieux des travaux	Nature des travaux	Montant des travaux	Montant subvention 11,00%	Montant proposé
5 Rue d'Argentré	Toiture	15 214,65 €	1 673,61 €	1 100 €

➡ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

➤ **ACCORDE**, à M. CHAILLOU Gillian, une subvention de 1 100 € pour les travaux de réfection de toiture sur la maison située 5 Rue d'Argentré - 61500 Sées

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI

Le 15 avril 2024